

HÉROUVILLE SAINT-CLAIR EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Ville d'Hérouville Saint-Clair



ÉDITO



Madame, monsieur,

En 2014, notre ville prenait un tournant décisif en lançant l'Agenda 21, **un projet collectif ambitieux pour bâtir un avenir durable**. Cet Agenda 21 a permis de poser des bases solides, avec 69 actions concrètes. Le bilan est très positif.

Aujourd'hui, alors que nous nous tournons **vers l'Agenda 2030**, nous souhaitons remercier toutes celles et ceux qui ont porté cette dynamique : habitants, associations, partenaires institutionnels, entreprises, agents municipaux. Votre engagement a fait de **notre ville un modèle de transition écologique, avec un développement plus vertueux**. Désormais, nous devons encore aller plus loin.

L'Agenda 2030, adopté par les États membres des Nations unies, fixe à présent des objectifs de développement durable que nous intégrons pleinement dans nos politiques locales. Nous allons renforcer notre action en faveur de la transition écologique et énergétique.

Une nouvelle feuille de route est en préparation, avec des priorités sur l'énergie, la mobilité, la biodiversité, et l'aménagement urbain. Des indicateurs de suivi vont être prochainement définis. **Cet Agenda 2030 s'inscrira dans le cadre de l'objectif national, contribuer à atteindre la neutralité carbone d'ici**

2050, en réduisant la consommation énergétique des bâtiments, en favorisant les énergies renouvelables et les mobilités Bas-Carbone.

Dans la loi de finances 2024, l'État demande aux collectivités locales de mettre en place **un budget vert dont l'objectif est d'évaluer l'impact environnemental de nos dépenses**. Si cet outil est essentiel pour orienter nos politiques publiques vers des actions plus durables, il se complète dans notre ville par un volet social.

En 2024, nous avons évalué 4,3 millions d'euros de dépenses d'investissement qui répondent à la lutte contre le changement climatique. Il en ressort que **69 % de nos investissements sont favorables ou neutres pour le climat**.

La transition écologique n'est pas une contrainte, mais une opportunité pour réinventer notre ville, pour créer des emplois, pour renforcer notre cohésion sociale avec l'objectif de préserver notre planète. Chacun de nous, à son échelle, peut contribuer à ce projet collectif. Nous vous proposons de retrouver dans ce document les actions mises en place dans une démarche d'amélioration continue de notre cadre de vie.

Continuons, ensemble, à bâtir l'avenir que nous voulons pour nos enfants et pour les générations futures.

Rodolphe THOMAS

Maire d'Hérouville Saint-Clair
Vice-président
de la Région Normandie

Jérôme LANGLOIS

Conseiller délégué en charge
du développement durable,
des déplacements doux,
de la transition écologique
et numérique



Pour des modes de déplacements doux



La mobilité durable est un des piliers essentiels de la transition écologique. La Ville développe et encourage des modes de transport respectueux de l'environnement.

Voici quelques actions menées à Hérouville qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air et à créer des espaces urbains plus agréables et durables.

Accompagner le développement de la pratique du vélo

Des vélos électriques accessibles à tous

En plus de la mise en place d'une aide du CCAS et d'un coup de pouce vélo pour l'aide à l'achat ou la réparation de vélos mécaniques pour ses habitants, la Ville d'Hérouville a subventionné l'achat de plus de 200 vélos électriques depuis 2020, pour un montant total de près de 30 000 €. Si la Ville valorise les modes de transports doux auprès des Hérouvillais, elle se veut aussi exemplaire en incitant les agents municipaux à les utiliser. La mise à disposition de vélos électriques et la création d'un abri vélo sécurisé pour les agents, ou la politique de remplacement des véhicules thermiques de la Ville par des voitures électriques (achats et installations de bornes de recharge...) sont des exemples concrets de la transition en cours en termes de déplacements.

Un maillage cyclable renforcé et sécurisé

En une décennie le nombre de déplacements quotidiens à vélo, notamment pour se rendre au travail, a été multiplié par deux dans les communes de Caen la mer. En lien avec la Communauté urbaine, la Ville d'Hérouville développe et sécurise ses aménagements cyclables, connecté au périph' vélo déployé par Caen la mer pour relier des communes de l'agglomération. Ces infrastructures encouragent les habitants à adopter le vélo comme moyen de transport quotidien, réduisant ainsi la dépendance à la voiture et améliorant la qualité de l'air.

Des moyens de déplacements en libre-service

Pour se déplacer de manière écologique et économique, les Hérouvillais peuvent également miser sur l'intermodalité des transports du réseau Twisto, (bus et tramway) en connexion avec 5 stations Vélolibs (vélos électriques en libre-service) et une station Twisto Auto (voitures électriques en libre-service). Au printemps 2021, Hérouville Saint-Clair devenait la première commune de Normandie à proposer un service de trottinettes en libre-service. Cette flotte d'une centaine de trottinettes réparties, dans les différents quartiers de la ville, a déjà séduit plus de 1 500 utilisateurs.



Une piste « vélo-école » place de l'Europe

Inaugurée en mai 2023, la piste vélo-école réalisée en partenariat avec la Communauté urbaine Caen la mer sur toute la Place de l'Europe est un formidable atout pour l'éducation des plus jeunes. Elle permet aux enfants des écoles (permis vélo Mobilipass) mais aussi aux jeunes adultes des centres de formation d'apprendre à faire du vélo ou de la trottinette électrique en toute sécurité.

Pour un cadre de vie préservé



Dotée de plus de 70 hectares d'espaces verts, la Ville d'Hérouville Saint-Clair valorise ses espaces naturels et en préserve la biodiversité. Un cadre de vie plus agréable et respectueux de l'environnement favorise le vivre-ensemble. Petit tour d'horizon d'actions participant à la construction d'une ville durable.

► Planter, entretenir et créer du lien

Les jardins partagés cultivent la cohésion sociale

Bien plus que de simples potagers pour bêcheurs du dimanche, les jardins partagés au cœur des quartiers sont avant tout des espaces de rencontres, de convivialité et d'échange, où se renforcent les liens sociaux. Portés par des citoyens, des collectifs d'habitants, des associations, des institutions, des bailleurs ou des établissements scolaires, ces jardins se multiplient à Hérouville ces dernières années grâce notamment au dispositif partenarial *Hérouville Ville Fertile*, initié en 2020 avec différents partenaires du territoire. Ils permettent aussi de faire la promotion

de l'autoproduction d'aliments sains et locaux. La Ville joue un rôle facilitateur dans la création de nouveaux jardins et dans leur amélioration (récupérateur d'eau de pluie, sites de compostage...).



Le saviez-vous ?

La canopée* de la ville d'Hérouville Saint-Clair a la superficie la plus élevée sur le territoire de Caen la mer !

*désigne la zone de forêt constituée par les cimes des arbres les plus élevées d'un peuplement forestier.

Source : rapport Aucame février 2025



Lancée en 2021, l'initiative «Une naissance, un arbre» est emblématique de l'engagement municipal pour un avenir durable. Ainsi plus de 1 500 arbres ont été plantés sur le domaine public en 4 ans sur ce motif (ces plantations s'ajoutent à celles programmées chaque année dans le cadre de l'entretien des espaces verts). Ils contribuent à

Qualité de ville

S'engager pour la nature en ville

Avec le bois de Lébisey, les lacs du Citis, les bords du canal avec le chemin de halage, le parc de Beauregard, les squares et allées vertes aménagés dans la ville, Hérouville Saint-Clair dispose d'un grand patrimoine d'espaces naturels qu'elle préserve. La Ville souhaite aller plus loin pour protéger et promouvoir la biodiversité locale. Pour ce faire, elle œuvre à se doter d'une feuille de route sur la biodiversité et se porte candidate au label TEN (Territoires Engagés pour la Nature) avec l'appui et le conseil de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable. Par ailleurs, elle collabore régulièrement avec le CPIE Vallée de l'Orne pour mener des opérations de sensibilisation à la biodiversité locale.

Au printemps 2025, la ville accueille 12 jardins partagés, 4 jardins familiaux, 8 jardins pédagogiques, 5 jardins dans des établissements.

En savoir plus :



Un arbre planté pour chaque naissance

augmenter la couverture végétale de la ville, à améliorer la qualité de l'air et à favoriser la biodiversité. En associant chaque naissance à la plantation d'un arbre, la municipalité transmet un message fort : celui d'un avenir plus respectueux de l'environnement pour les générations futures.

► Préserver, sensibiliser

Un inventaire des mares pour protéger la faune et la flore

Les mares et zones humides accueillent une importante biodiversité. Elles abritent 15% des espèces protégées et le tiers des plantes dites "patrimoniales", elles permettent la reproduction et la survie de nombreuses espèces. Leur préservation est une priorité. C'est pourquoi la municipalité a réalisé un inventaire des mares sur son territoire et des actions de sensibilisa-



tion (Nuit des Dragons, visites pédagogiques des mares...) sont menées avec le CPIE Vallée de l'Orne pour inciter les habitants à protéger la faune et la flore locales. En parallèle, des passages protégés pour les animaux (canards, hérissons) ont été (et vont être) aménagés.



« **Piqu'en Ville** » : En projet, cette action, en partenariat avec le Groupe Mammalogique Normand, a pour objectif de recréer, avec l'aide des habitants de la commune, des passages entre les propriétés privées et publiques pour permettre les déplacements de la petite faune terrestre dont le Hérisson d'Europe, espèce protégée.

► Optimiser les ressources et les espaces

Des friches transformées en espaces utiles

En cohérence avec la loi Zéro artificialisation nette (ZAN), visant à lutter contre l'artificialisation des sols, la Ville cherche à valoriser des friches (propriété laissée à l'abandon ou espaces désaffectés) pour développer ses projets d'urbanisme. Une solution de bon sens pour la Ville d'autant que son foncier n'est pas extensible. Le projet du futur écoquartier Archipel sur la Presqu'île hérouvillaise est emblématique de cette volonté municipale (lire P. 8). D'autres exemples l'illustrent comme le projet de maisons de ville et d'habitats intermédiaires aux Belles-Portes, construit par le promoteur Edifidès, sur l'emprise de l'ex-école La Varende fermée en 2012. De même, l'ancien gymnase Laporte, une fois déconstruit, devrait laisser place à un nouvel équipement sportif en cours de réflexion. Ces projets montrent la volonté des élus de valoriser chaque espace disponible pour le bien commun, tout en créant des lieux de vie agréables.



Une alimentation scolaire plus bio et locale

L'augmentation de la part du bio et du circuit court dans les repas scolaires constitue un autre engagement fort de la Ville en faveur de la transition écologique. En développant les filières bio et locales pour les approvisionnements de la cuisine centrale, la Ville privilégie les circuits courts, réduit les intermédiaires, valorise les labels et/ou certifications (IGP, AOP, Gourmandie). Aujourd'hui, le taux global des achats bio atteint 23% en 2024, contre à peine 5% en 2014. Cette démarche, en accord avec la loi EGALIM, permet de servir des repas plus sains aux enfants tout en les éduquant à l'importance d'une alimentation durable, mais aussi de soutenir l'économie locale.



Développement des pratiques écoresponsables

Les élus et services de la Ville intègrent à tous les projets municipaux des pratiques d'aménagement durable. Depuis l'éradication définitive des produits phytosanitaires par le service des espaces verts en 2010, de nouvelles méthodes d'entretien plus respectueuses de l'environnement, comme la gestion différenciée des espaces verts et la lutte biologique, sont appliquées sur le territoire. De même, l'éco-pâturage est testé par la municipalité, avec l'utilisation d'ani-

maux (chèvres) pour entretenir certains espaces verts de manière naturelle, comme au bois de la Garenne. Par ailleurs, l'utilisation de récupérateurs d'eau de pluie ou de la méthode de paillage des massifs ont permis de réduire significativement les consommations d'eau, tout en gardant une ville verte et fleurie. Dans les bureaux de la mairie, la dématérialisation - dont celle des conseils municipaux - a permis une baisse de 30% de l'usage du papier.



Vers une ville plus vertueuse

Une meilleure gestion des déchets et la réduction des consommations d'énergie sont des caps à tenir pour opérer la transition nécessaire. En ces domaines, Hérouville Saint-Clair a beaucoup d'atouts. Elle poursuit une politique volontariste avec ses partenaires dont Caen la mer.

► Trier, valoriser, éduquer

Faciliter le tri des déchets

Pionnière dans le Calvados dans la mise en place du tri des déchets dès 2000, la Ville d'Hérouville poursuit cette action avec la Communauté urbaine Caen la mer, en charge de cette compétence. En 2024, la communauté urbaine a commencé à remplacer et augmenter le nombre de points d'apports volontaires enterrés pour le tri des déchets (déchets ménagers, déchets recyclables et verre). Après les quartiers de la Grande Delle, du Val et du Bois, ces nouvelles bornes de tri vont arriver prochainement à la Haute Folie et au Grand Parc. En 2026, les quartiers Montmorency et Lébisey suivront. Plus grands, plus pratiques, plus nombreux et mieux adaptés aux besoins des habitants, ces nouveaux conteneurs, en cours de déploiement dans tous les quartiers, facilitent le geste de tri.



Valoriser les biodéchets avec Caen la mer

Depuis le 1^{er} janvier 2024, en accord avec la loi AGECL (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire), la Communauté urbaine Caen la mer a déployé, à proximité des logements collectifs, des points d'apports volontaires de déchets biodégradables (épluchures, marc de café, thé, coquilles d'œufs et de fruits secs...). Ces biodéchets, qui représentent un tiers de nos poubelles grises, sont ensuite valorisés en compost ou en biogaz. Cette initiative complète la palette de solutions développées par Caen la mer dès 2005 pour favoriser la valorisation des biodéchets pour tous types d'habitats (composteurs individuels pour les maisons avec jardin et composteurs en pied d'immeubles).

*En 2024, à l'échelle de Caen la mer, **428 tonnes de biodéchets** ont été détournés des ordures ménagères : 13 tonnes grâce au compostage en pied d'immeubles, 179 tonnes grâce au compostage individuel et 230 tonnes grâce aux points d'apports volontaires de biodéchets.*



Éduquer les jeunes générations

L'éducation à l'environnement et au développement durable, en particulier auprès des plus jeunes, constitue un levier essentiel pour réussir la transition écologique et climatique. Car les enfants ont le pouvoir d'influencer les habitudes de leurs parents et de leur entourage : on estime qu'un enfant sensibilisé permet d'informer jusqu'à 7 adultes ! Une étude scientifique parue en 2019 dans la revue Nature (*) démontre que les comportements des parents d'enfants sensibilisés aux questions de changement climatique ont évolué dans le bon sens. Surtout il ne faut pas perdre de vue que les enfants d'aujourd'hui sont les (éco) citoyens de demain. C'est pourquoi la question environnementale constitue une partie non négligeable des projets financés par la Cité éducative d'Hérouville et qu'elle occupe une place importante dans les projets pédagogiques des écoles de la Ville. Il en va de même pour les animations et projets mis en place par le service jeunesse de la Ville ou dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants (CMJE).

(*) Lawson et al. 2019 – Nature Climate Change – Children can foster climate change concern among their parents



Réduire le gaspillage alimentaire

Depuis 2017, la Ville a réduit le gaspillage alimentaire de 50% dans ses restaurants scolaires. Cette réussite est le fruit d'une sensibilisation continue des enfants (en classe ou lors d'activités périscolaires) et des équipes, ainsi que d'actions ludiques comme la mise en place du pesage et du tri des restes de repas et de leur valorisation dans les restaurants scolaires.



► Économiser, optimiser

Un chauffage écologique et économique

Depuis 1990, le réseau de chaleur urbain d'Hérouville Saint-Clair (créé en 1963 lors de la construction de la ville nouvelle) est alimenté à plus de 90 % par l'incinération des déchets ménagers de Colombelles. Il permet à la Ville de chauffer 10 500 équivalents-logements (immeubles d'habitation et équipements publics) de manière écologique et économique. Cette source de chauffage fiable, indépendante des fluctuations des prix des énergies fossiles, a un très faible impact environnemental.

Aujourd'hui géré par Caen la mer (avec son partenaire Coriance), le réseau de chaleur d'Hérouville, déjà prolongé pour alimenter le plateau du CHU en 2019, est en cours d'extension à Caen pour desservir d'ici à 2031, près de 40 000 équivalents logements. Ce changement de dimension du réseau de chaleur va s'accompagner à Hérouville de la construction d'une nouvelle chaufferie biomasse (bois et matières végétales) et d'une chaudière au biogaz pour garantir à terme un chauffage basé à 100% sur des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R).



Améliorer la performance énergétique des bâtiments

En France, les bâtiments représentent 43% de la consommation d'énergie et 25% des émissions de gaz à effet de serre. La rénovation énergétique des logements (collectifs et individuels) est donc essentielle pour répondre aux défis environnementaux et lutter contre la précarité énergétique. La Ville encourage les propriétaires et les bailleurs sociaux à rénover leurs patrimoines, en favorisant notamment l'isolation thermique par l'extérieur (ITE).

Ainsi sur la période 2020-2028, 1 864 logements locatifs sociaux (sur 6 000) ont été ou seront réhabilités par les principaux bailleurs de la commune (Inolya, CDC Habitat, 3F-Normandie).

Deux grandes opérations de réhabilitation vont démarrer prochainement : l'une concerne plus de 550 logements du bailleur

social Inolya dans le quartier du Bois (Hexagones), l'autre se concentrera sur les 363 logements de la copropriété Arcole à la Haute-Folie. Pour cette dernière, des aides sont même proposées par la Ville aux propriétaires occupants concernés. Ces deux opérations de rénovation thermiques figurent parmi les plus importantes en Normandie.

De son côté, la Ville rénove également ses bâtiments communaux, comme la Maison des Associations en 2019 et les espaces Malraux en 2023, et elle a remplacé les menuiseries dans toutes les écoles. La Ville a également réalisé l'ensemble des audits énergétiques de ses groupes scolaires dans l'objectif de définir une future stratégie de travaux.



Un éclairage public plus économe



Le partenariat public privé pour la gestion de l'éclairage public, signé en 2007 avec Lucitea Normandie (groupe Vinci) pour une période de 18 ans, a permis de réaliser des économies d'énergie significatives, de moderniser les infrastructures d'éclairage public et de réduire les coûts de maintenance. Depuis 2007, la Ville a réalisé une économie d'énergie de 38% (de 2 506 901 kWh en 2007 à 1 679 350 kWh en 2024), bien au-delà de l'objectif de 20% fixé au départ. Le parc d'éclairage public s'est également étoffé de 683 points lumineux supplémentaires (+14%). La technologie LED, plus efficace et moins énergivore, équipe désormais près d'un tiers du parc. Les lampadaires au mercure (ballons fluos) ont totalement disparu du parc, composé aujourd'hui à 97% de sources lumineuses de nouvelle génération permettant de diminuer la consommation énergétique sans compromettre la sécurité.

Archipel, un écoquartier symbole des ambitions écologiques de la Ville



Le futur écoquartier Archipel, sur la Presqu'île hérouvillaise, concentre les ambitions de la Ville en matière de transition écologique. Sur une friche industrielle de 22 hectares entre l'Orne et le canal, ce quartier est le fruit d'un urbanisme respectueux de l'environnement.

Avec ses 1 300 logements, scindés en quatre îlots à taille humaine, Archipel mettra sur la diversité des habitats : logements collectifs et intermédiaires. Conçus pour minimiser leur empreinte écologique, les bâtiments seront raccordés au réseau de chaleur urbain. Les îlots seront séparés par des chenaux de nature, qui favoriseront la biodiversité entre le canal et l'Orne. Pensés comme des espaces de détente et de promenade, ils permettront également une gestion naturelle des eaux pluviales.

Les mobilités douces seront privilégiées, avec une promenade centrale traversante dédiée aux piétons. La vitesse des voitures sera limitée à 20 km/h, et chaque hameau sera doté d'un parking silo pour seul stationnement.

Confié à l'aménageur Nexity, le projet Archipel, pensé par l'architecte Claire Shorter et le paysagiste Thierry Laverne, a reçu le label ÉcoQuartier du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Archipel fait également partie des projets tests pour l'extension du label BBCA Bas Carbone à une échelle plus large, celle d'un quartier. Son aménagement devrait débuter d'ici la fin de cette année 2025.



Animation sur site en octobre 2024 : analyse du sol

Archipel, un urbanisme durable

- ✓ **Pour limiter l'artificialisation des sols**, Archipel vient prendre place sur une friche industrielle qui servait autrefois de dépôt à la Société Métallurgique de Normandie (SMN) et aux gestionnaires du port.
- ✓ **Pour refertiliser les sols**, le projet prévoit d'utiliser les matériaux venant du caisson de décantation des boues de dragage pour les re-fertiliser et en faire de la terre végétale. Les terres polluées seront déplacées et recyclées.
- ✓ **Cet écoquartier bénéficiera d'une gestion qualitative et économe de la ressource en eau** par le traitement écologique et la réutilisation des eaux pluviales.
- ✓ **Le projet maximise la perméabilité du sol et l'infiltration des eaux pluviales** afin de préserver le fonctionnement naturel du sol.
- ✓ **Afin de prévenir les îlots de chaleur**, les choix des sols et des espèces végétales optimiseront la stabilisation des températures dans les bâtiments et sur les espaces extérieurs.
- ✓ **Pour favoriser la biodiversité sur le site**, des corridors écologiques ont été inscrits dans la conception urbaniste.



MAIRIE D'HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

Hôtel de ville - Place François-Mitterrand

14200 Hérouville Saint-Clair

Tél. : 02 31 45 33 11

